Atelier BIODIVERSITE







La biodiversité : de quoi parle-t-on ?





Les premiers organismes vivants connus datent de près de **3,5 MILLIARDS** d'années



Elle est le **TISSU VIVANT** de notre planète, riche de toutes les relations tissées entre les êtres vivants et leur milieu de vie

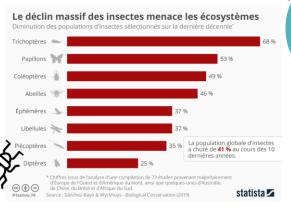




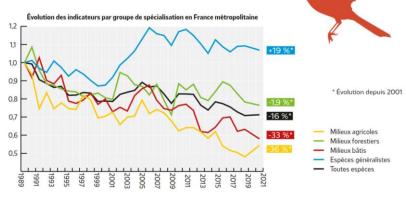
La biodiversité: constats d'évolution



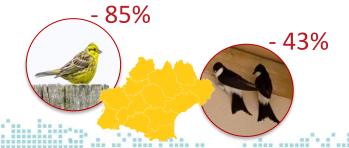
Un déclin de la biodiversité, au niveau national et régional très préoccupant





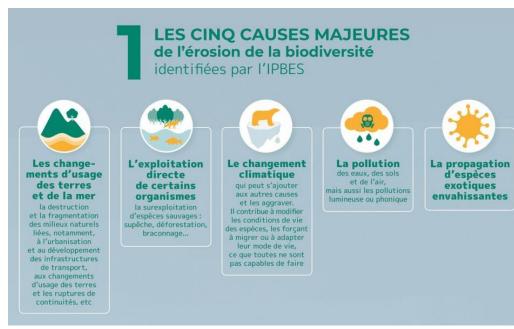


Source: Bourgeois M., Talhoët S., Fivel A., Liozon R. 2023. Évolution des oiseaux communs en Occitanie 2001-2021: 20 ans de suivis participatifs. LPO Occitanie - ALEPE - ANA - COGard - GOG - GOR -NEO - SSNTG. 16 pp.





La biodiversité : érosion, à qui la faute ?



La principale cause de cette érosion est connue : Artificialisation des sols et Fragmentation des espaces avant même le changement climatique I**

L'artificialisation des sols se définit donc comme « tout processus impliquant une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF), conduisant à un changement d'usage et de structure des sols ».

^{**}Source IBPES rapport 2019 - https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr

[«] Les facteurs responsables sont, par ordre décroissant : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) l'exploitation directe de certains organismes ; (3) le changement climatique ; (4) la pollution et (5) les espèces exotiques envahissantes »,



► ELLE EST SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES





+ de 70 % des cultures.

soit 35 % du tonnage de ce que nous consommons, dépendent d'une pollinisation animale (en particulier des insectes).



La biodiversité fournit en biens et en services près

de 2 X
la valeur de ce
que produisent
les humains
chaque année.



Elle est notre PHARMACIE!

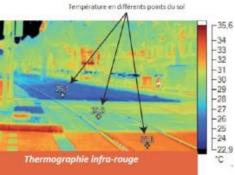
Nos médicaments viennent, pour la plupart, de molécules issues des plantes ou des animaux. Comme l'aspirine qui s'inspire d'une molécule de l'écorce de saule.

.



FOCUS - Lutte contre le réchauffement climatique





30% de végétation en plus permet de **réduire de 2° C** la température locale.

(Source: Arbre & Paysage 3)

Un arbre mature évapore jusqu'à **450 litres d'eau/jour**, soit l'équivalent du
rafraîchissement produit par 5 climatiseurs
fonctionnant 20 h/j.

(Source: Ademe, 2018)



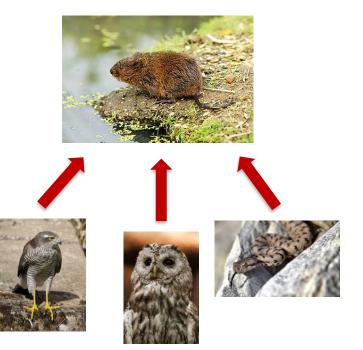


FOCUS - Alimentation





FOCUS – Lutte contre ravageurs et sanitaire





Environ 5 000 rongeurs / an / renard



2000 à 3000 moustiques / nuit / chauve-souris Plus de 3000 moustiques / jour / hirondelle



BIODIVERSITÉ DÉSIMPERMÉABILISATION RENATURATION





1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide





Laisser faire la nature avec ou sans aide

OBJECTIF
« SOLS VIVANTS »













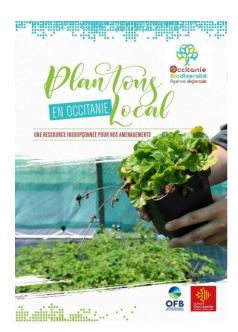
- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes





Choisir des espèces indigènes

(compatible avec le code des marchés publics)



Site internet ARB Occitanie:

 https://www.arb-occitanie.fr/wpcontent/uploads/2023/07/planton_local_ hd_web.pdf



Site internet de la marque :

https://www.vegetal-local.fr/





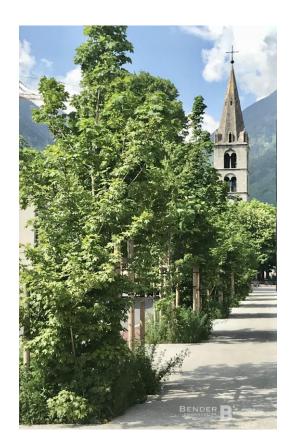


- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates





Varier les espèces et les strates (herbacée, arbustive, arborée)









- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates
 - 4. Opter pour un paillage naturel





Opter pour un paillage naturel

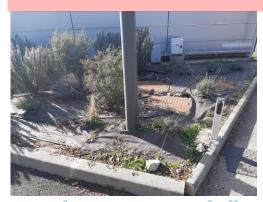
A PRIVILEGIER

(éléments naturels biodégradables)





A PROSCRIRE (toile pvc)











- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates
 - 4. Opter pour un paillage naturel
 - 5. Favoriser la désimperméabilisation et la végétalisation





Aménagements piétons et parkings

Parkings



Piétons



Pieds d'arbres









- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates
 - 4. Opter pour un paillage naturel
 - 5. Favoriser la désimperméabilisation et la végétalisation
 - 6. Gérer les eaux de pluies de façon naturelle

Gérer les eaux de pluie de façon naturelle











- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates
 - 4. Opter pour un paillage naturel
 - 5. Favoriser la désimperméabilisation et la végétalisation
 - 6. Gérer les eaux de pluies de façon naturelle
- 7. Développer les « permis de végétaliser »



Développer les « Permis de végétaliser »























- 1. Laisser faire la nature, avec ou sans aide
 - 2. Choisir des espèces indigènes
 - 3. Varier les espèces et les strates
 - 4. Opter pour un paillage naturel
 - 5. Favoriser la désimperméabilisation et la végétalisation
 - 6. Gérer les eaux de pluies de façon naturelle
- 7. Développer les « permis de végétaliser »
 - 8. Végétaliser les murs



Toitures et murs végétalisés







PERRENITE DES ACTIONS



Gestion différenciée



Gestion différenciée













création de différents milieux / différentes textures / différents usages

matrialisation des différents mode de gestion par des potelets en bois ou des ganivelles basses

CATEGORIE DE GESTION	MILIEUX	DESCRIPTION DE LA GESTION	PERIODE D'INTERVENTION	FREQUENCE	SURFACES PARC NATUREL	PRIX UNITAIRE	U		PRIX MOYEN PAR AN
		Tonte rotative (hauteur de coupe inférieure à 8 cm)	AVRIL à NOVEMBRE	8 x/an					
		Découpe des bordures	PRINTEMPS	1x/an					
		Ramassage des feuilles > 3 à 5 fois/an /Automne	AUTOMNE	3 à 5 x/an					
RUSTIQUE	PELOUSE ORDINAIRE	Semis de regarnissage > Si nécessaire seulement			5 190	1,25	€/m²	64870	648
RUSTIQUE	PELOUSE RUSTIQUE	Tonte rotative (hauteur de coupe 10 cm), ou broyeur	AVRIL à NOVEMBRE	5 x/an	46 800	0,95 €	€/m²	444600	4446
		Fauche tardive avec exportation, en laissant une zone refuge non fauchée et fauchage printanier	PRINTEMPS ET AUTOMNE	2x/an					
	PRAIRIE NATURELLE BASSE	Limitation des pestes végétales (arrachage/fauchage) > I fois/an > Printemps	PRINTEMPS	1x/an	84 000	0,7	€/m³	588000	5880
		Fauche tardive avec exportation, en laissant une zone refuge non fauchée et fauchage printanier	AUTOMNE	1x/an					
	PRAIRIE NATURELLE HAUTE	Limitation des pestes végétales (arrachage/fauchage) > I fois/an > Printemps	PRINTEMPS	1x/an	44 330	0,35	€/m³	155155	15515,
	PATURAGE EXTENSIF	Surfaces enherbées entretenues par des animaux, avec une faible charge de bétail à l'hectare(6 à 8 brebis/ha de façon permanente): Surveillance du troupeau et soins > Suivant l'espèce /// Broyage des refus > Tous les 2 ou 3 ans > Automne ou entrée d'hiver	TOUTE L'ANNEE		65 360	non estimé			
	FRICHE	Zone non cultivée où la dynamique naturelle reprend ses droits : Broyage sélectif éventuel > Tous les 5 ans		1x/5an	3,9	1500	€/ha	11700	117
		nettoyage des banquettes(enlèvement et mise en sacs des flottants, enlevement des embacies, arrachage des ligneux, arrachage des plantes indésirables)	octobre à mars	2x/an		0,5	€/m³	5000	50
RUSTIQUE	BANQUETTE D'HELOPHYTES (berges des bassins d'eau de pluie)	plantations de regarnissage sur 5% de la surface	mai-juin	1x/2an	500	15	€/m³	37500	375
NATUREL	ROSELIERE ET PLANTES HELOPHYTES (sur les berges existantes et berges du bassin d'eau de pluie)	arrachage manuel (voire coupe à la débroussailleuse à disque si arrachage impassible) des jeunes ligneux se développont dans la roselière, ovec exportation des produits	octobre à mars	1x/2an	5600	0,5	€/m³	14000	140
NATUREL	JONCHAIE, CARICAIE (autour des marres et depressions)	arrachage manuel (voire coupe à la débroussailleuse à disque si arrachage impossible) des jeunes ligneux se développant dans la rosellère, avec exportation des produits	octobre à mars	1x/2an	5000	0,5	€/m²	12500	125



Labellisation













Chargé de projet urbanisme opérationnel - ERC Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie Site de Montpellier

Mobile: +33 (0)7 86 71 71 55 pierre.bieuzen@arb-occitanie.fr

Retrouvez l'ARB Occitanie sur : https://www.arb-occitanie.fr/



Luca BIAIS

Chargé de missions flore/habitats Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie

Tel: 05.81.55.82.82 Mobile: 06.21.52.97.55

lucas.biais@cen-occitanie.org

Retrouvez le CEN Occitanie sur :

https://www.cen-occitanie.org/

